

PRESS PAILLERON, VOTRE JOURNAL

Nous sommes des collégiens, toutes et tous de classes différentes, toutes et tous volontaires pour vous proposer ce journal.

Tout a commencé au CDI au mois de mars. On s'est toutes et tous réunis autour d'une table, on a parlé d'actualité, on a partagé des idées à partir desquelles nous avons les unes et les autres choisi un sujet.

Ensuite, nous sommes partis sur les ordinateurs, nous avons cherché des informations, nous avons rédigé et corrigé et amélioré nos textes. Cela nous a pris encore plusieurs séances de travail.

Ce journal, nous l'avons fait pour les élèves, pour les professeurs, pour l'équipe et l'administration et tous ceux et celles qui travaillent au collège Pailleron. Nous l'avons fait pour nos proches et nous l'avons fait, pourquoi pas, pour le gouvernement ! On a voulu en tout cas qu'il soit lisible et à la disposition de tout le monde.

Ce journal, nous l'avons fait pour le plaisir.
Bonne lecture !

La rédaction

En participant à ce journal, j'ai découvert des choses que je ne savais pas. - Yaté

*Nous, nous avons un sujet dont nous voulions parler, les féminicides, mais nous n'en savions pas le nombre et nous n'en connaissions pas les causes. Nous les avons mieux comprises.
- Yasmine et Anaska*

*J'ai été étonné que nous trouvions autant de sujets !
- Clément*

Moi, je ne pensais pas qu'il faudrait autant de précisions dans un journal ! - Djenné

Equipe de rédaction :

Aliechati, Anaska, Azhar, David, Djenné, Eden, Gabriel, Khoumba, Samuel, Yaté, Zacharie, Zalira

Accompagnement :

Mme Tasse-Tagne, professeure documentaliste
Mme Gentès, coordonnatrice REP
Anne Marengo et Eliane Sele Ngani, association Jeunes Pages

Directrice de publication :

Mme Chambol

FAITS DIVERS OU FAITS DE SOCIÉTÉ ?

Un fait divers, un accident grave, un kidnapping, un viol, un meurtre, est un événement qui ne sera pas rangé dans les rubriques "politique", ni "économie", ni "culture" d'un journal. Il est donc inclassable.

Chaque journal a ses raisons d'en parler, par exemple un journal local va le promouvoir car il concerne la région et donc les lecteurs se sentiront concernés.

On peut penser que les faits divers nous détournent de problèmes plus graves et qui touchent plus de monde, comme le réchauffement climatique ou la guerre en Ukraine, ou nous divertissent de nos problèmes personnels, dépression, harcèlement, inquiétudes pour nos proches...

Mais les faits divers qui, théoriquement, devraient être exceptionnels, peuvent aussi parfois être des sortes de révélateurs des graves problèmes de notre société, comme quand il s'agit de violences faites aux femmes ou aux enfants par exemple. Peut-être qu'en parler peut aussi nous aider à nous poser certaines questions et à essayer d'y trouver des solutions.

Azhar et Eden

La Dame blanche,
légendes urbaine et faits divers p.4

La camionnette rouge,
histoire d'une fake news p.6

Les féminicides,
des faits divers ? p.8

Le Nouveau Détective,
un journal consacré au fait divers p.10

LA DAME BLANCHE

LÉGENDES URBAINES ET FAITS DIVERS



Faites attention en conduisant la nuit...

La légende voudrait qu'elle soit morte après un accident, la nuit, dans un virage. Toutes les nuits, elle reviendrait, faisant du stop au bord de cette route où elle a perdu la vie, avertissant du danger les automobilistes qui la prennent en charge puis disparaissant subitement, vouant ceux qui l'ignorent à subir ce qu'elle a enduré. C'est la Dame blanche.

Plusieurs personnes témoignent l'avoir aperçue, sur la D17, entre Caen et Luc-sur-mer, à Chapareillan dans l'Isère ou encore à Palavas dans l'Hérault. Mais elle aurait aussi été vue en Belgique sur l'autoroute E42. Cette légende urbaine a pris naissance aux Etats-Unis dans les années 1930 pour arriver en France dans les années 60. Mais elle repose sur des croyances souvent très anciennes autour de fées malveillantes ou de châtelaines mortes tragiquement.

Parmi les nombreuses légendes parlant d'une dame blanche, celle de Trécesson a attiré mon attention, car elle est particulièrement glauque.

Elle se situe au milieu du 18e siècle et elle est rapportée par un braconnier qui en aurait été le témoin. La voici : un attelage tiré par deux chevaux s'arrête, deux hommes en sortent et commencent à creuser une fosse. Puis, les deux hommes reviennent à l'attelage et empoignent violemment une jeune femme coiffée d'une couronne de fleurs et vêtue d'une robe de soie blanche. Malgré ses cris, ses pleurs et ses appels à l'aide, la jeune fiancée est jetée dans la fosse et enterrée vivante... Depuis, le fantôme de cette femme hante le château et tue toutes les personnes ayant le malheur de s'y aventurer.

Faut-il plus croire les automobilistes d'aujourd'hui que le braconnier du 18e siècle ? Les légendes urbaines se présentent toujours comme des histoires véridiques, rapportées par "l'ami d'un ami" (ou aujourd'hui par les réseaux sociaux), avec des témoins ayant assisté aux faits mais ces faits, à la différence des faits divers, ne sont jamais vérifiables.

LA CAMIONNETTE ROUGE

HISTOIRE D'UNE FAKE NEWS

Attention, il faut se méfier de ce qu'on voit sur les réseaux sociaux : il y a beaucoup de fausses informations que beaucoup de gens prennent au sérieux et ça peut avoir des répercussions dans la vraie vie.

En ce moment, une certaine camionnette rouge se baladerait en Ile de France dans le 91 ou à Sarcelles, à moins qu'elle n'ait été vue au Havre. D'après les rumeurs répandues sur TikTok, cette camionnette servirait à kidnapper des gens pour alimenter des trafics d'organes.

Cette rumeur, partie de Marseille, remonte au début des années 2000, et la même histoire faisait déjà régulièrement beaucoup de bruit sur Facebook, Snapchatt et Twitter... sauf que la camionnette était blanche et que les Roms (venus des pays de l'Est), étaient désignées comme étant ces supposés kidnappeurs. En 2019, la rumeur atteint la banlieue parisienne.

Le 8 mars 2019 des plaignants donnent le numéro d'une plaque d'immatriculation aux policiers de Noisy-le-Sec car ils pensent avoir repéré la camionnette. Après avoir mené l'enquête, les policiers se rendent compte que rien ne peut être reproché au propriétaire du camion et il n'est pas poursuivi.

Quelques jours plus tard, le 15 mars, une jeune femme se rend au commissariat de Colombes et elle raconte aux policiers qu'un homme lui aurait fait un clin d'oeil et ensuite l'aurait suivie avec une camionnette blanche. Cette rumeur fait le tour de la ville et, le lendemain, une vingtaine de jeunes venant de la Cité des Grèves frappent deux hommes circulant en fourgonnette blanche et par la suite ils brûlent leur

voiture. Quant aux deux victimes, elles sont transportées à l'hôpital.

Deux jours plus tard, deux Roms sont pris à partie par un groupe. Cette scène est filmée et vue par plus de 10 000 personnes sur Twitter. Malgré les communiqués du commissaire de Clichy-sous-Bois et de la Préfecture de Paris affirmant qu'aucun enlèvement n'a été signalé, malgré les appels au calme de plusieurs maires, les incidents se poursuivent : une famille bulgare avec deux enfants échappe à un lynchage, des jeunes s'attaquent à des squats ou des camps de Roumains, armés de pierres, de bâtons, de battes de base-ball, de barres de fer ou même d'armes à feu...

Toutes ces agressions, alimentées par un fort racisme anti-Roms, ont été commises à cause de rumeurs qui ont circulé sur internet.

D'autres rumeurs propagées sur TikTok peuvent aussi (sûrement) vous inquiéter. Comme celle de la "femme à poussette" (une femme avec une poussette demanderait à des passants de l'accompagner dans une pharmacie pour acheter du lait en poudre afin de pouvoir les enlever) ou celle de la "journée du viol" (le 24 avril serait une journée où le viol serait autorisé !). Ces rumeurs sont elles aussi totalement fausses !



C'est quoi les fake news ?

L'expression anglaise "fake news" signifie "fausses nouvelles". Elle désigne des informations fausses, des infos qui, souvent, sont volontairement truquées.

Comment vérifier une information ?

On peut aller sur internet et regarder si cette information est relayée par les grands médias nationaux comme Le Monde, France Inter, Le Figaro...

Que risque-t-on si on diffuse de fausses informations ?

Il existe en France une loi contre la "diffusion de fausses nouvelles". Les amendes peuvent aller jusqu'à 45 000 euros et on peut même être condamné à un an de prison pour ce délit.

Djenné

LES FÉMINICIDES

DES FAITS DIVERS ?



Féminicide : meurtre d'une femme ou d'une jeune fille, en raison de son appartenance au sexe féminin.

Le samedi 11 février 2023, un corps a été retrouvé, coupé en morceaux, dispersé dans les Buttes Chaumont dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. C'était le corps d'une femme âgée de 46 ans, elle s'appelait Assia. Quelques jours plus tard, nous avons appris qu'elle avait été assassinée par son mari. C'était un féminicide.

En France, depuis le début de l'année, il y a eu 36 féminicides. C'est à dire 9 par mois, 1 tous les 3 jours. C'est effrayant ! La France n'est pas très bien classée dans le top 10 des pays européens pour ce genre de crime, elle se situe au 6^e rang.

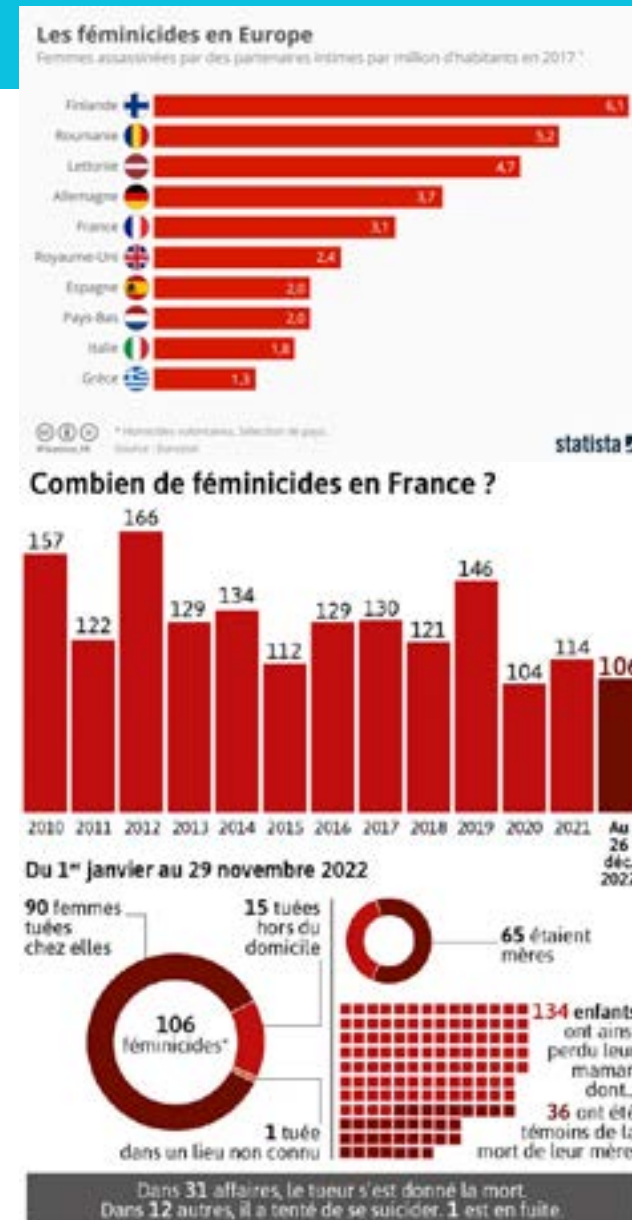
Les féminicides sont majoritairement commis par les maris, compagnons ou ex-compagnons des victimes et ne sont pas réservés à une catégorie sociale. Ils peuvent arriver dans n'importe quel milieu.

Le principal mobile des auteurs de féminicides, quand ils sont commis par des maris ou petits amis, demeure la dispute, suivi d'une séparation non acceptée, puis de la jalousie et, dans le cas de femmes en général âgées, la maladie de la victime.

Si les féminicides sont aussi fréquents, peut-on encore parler de « faits divers » ?

Non, car cela ne se passe pas une fois dans l'année, ou rarement, mais très souvent. Alors ce sont des faits de société. Pour que cela cesse, il y a bien sûr l'éducation à l'égalité entre les garçons et les filles, mais aussi une attention encore plus grande apportée au moindre signe de violence envers les femmes et une protection plus grande de celles qui sont en danger.

Anaska et Yasmine



LE NOUVEAU DÉTECTIVE

UN JOURNAL CONSACRÉ AU FAIT DIVERS

Le Nouveau Détective est un très vieux journal, créé le 1er novembre 1928 par l'écrivain Joseph Kessel et son frère Georges sous le nom de Détective. De grandes personnalités ont collaboré à ce journal à l'époque, comme l'avocat Maurice Garçon ou le célèbre auteur de romans policiers Georges Simenon, ou dans les années 1980 les auteurs Philippe Djian ou Philippe Muray.

Ce journal a des méthodes jouant sur le sensationnel avec des titres comme : *Un cadavre dans le jardin d'un gendarme*, *Désormais, le pompier sadique brûle en enfer*, *18 coups de couteau qui mettent fin à un avenir brillant*, *L'égorgeur est parti en silence*, ou encore *L'ange avait ouvert sa porte au démon*.

Nous étions curieux de savoir se qui ce passait à l'intérieur de ce journal. Nous avons donc interviewé Dimitri Sani qui en a été le rédacteur en chef adjoint pendant plusieurs années.

Merci à lui d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Samuel

Quel était votre rôle à Détective ? En quoi cela consistait-il ?

J'ai eu plusieurs postes, d'iconographe* à rédacteur en chef mais celui que j'ai occupé le plus longtemps est celui de chef de l'info. C'est un poste multi tâches et je ne peux toutes les énumérer mais, en gros, je cherchais les affaires ou articles potentiels, j'aidais le rédacteur en chef à choisir les sujets, je dirigeais les reporters sur le terrain (ce qui implique de tout connaître de l'affaire) et aidais à mettre en forme leurs enquêtes avant la publication. Je constituais aussi des documents sur des sujets plus « société ».

En tant que rédacteur en chef, il s'agit plus de construire le journal dans son ensemble et pas affaire par affaire. Voir ce qu'il manque pour équilibrer le sommaire, où placer les articles dans le chemin de fer**, avec quel titre, quelle maquette, quelles photos... Et bien entendu de décider de la une*** du journal : quelle affaire fera le gros titre, la photo, etc. etc.



Il m'est arrivé régulièrement de devoir arrêter de lire des documents car je commençais à pleurer, ou de rentrer très affecté par une affaire spécifique....

Comment trouviez-vous les faits divers ? Quelles étaient vos sources ?

La source principale ce sont les journalistes de la presse quotidienne régionale qui forment un gros réseau de correspondants qui nous préviennent en cas d'affaire sur leur région. En parallèle, nous lisons la presse régionale, des fois qu'un correspondant n'ait pas pensé à nous. Il y avait également des avocats avec qui nous étions en relation, d'autres sources confidentielles et même des particuliers qui nous appelaient pour les aider à résoudre ou relancer une affaire.

Comment choisissiez-vous les faits divers dont vous alliez parler ?

Il faut que le fait divers parle au lecteur, qu'il soit à la fois le reflet de leur vie et emblématique des dysfonctionnements de notre société. Nous avons beaucoup publié sur les affaires de pédophilie et le sujet est rentré dans le débat public, lorsque je travaillais à Détective (il y a 8 ans) c'était les féminicides le principal sujet du journal.

Il faut aussi que l'enquête soit possible car cela coûte cher d'envoyer des reporters sur le terrain. Une affaire sans personne d'identifiée, sans lieu précis où commencer l'enquête, sans contact pour nous aider sera extrêmement longue et compliquée. Il faut vraiment qu'elle soit hors du commun pour que l'on se décide à envoyer quelqu'un.

D'autres critères entrent en jeu comme l'équilibre du sommaire ou le retentissement d'une affaire dans les médias ou le besoin de faire émerger un sujet.

Tout ce que vous publiez était-il vrai ?

Oui tout est vrai. Il y a des vraies enquêtes de terrain qui peuvent parfois durer des semaines. Nous allons à la rencontre des familles de victimes, des

témoins, des enquêteurs et de l'entourage de l'auteur du meurtre ou du délit. Ce qui peut faire que cela semble faux, c'est l'écriture qui n'est pas à proprement parler journalistique. Des scènes sont recréées, les descriptions sont évocatrices. L'exemple que je donne souvent c'est qu'il n'est jamais 1h du matin dans Détective mais que nous sommes « au cœur de la nuit sombre, à l'heure où les braves gens dorment et les rues sont désertes ».

Qu'est-ce que ça fait d'être tous les jours confronté à des histoires horribles ?

C'est assez compliqué à vivre mais le rythme d'un hebdomadaire, la nécessité de sortir le journal avec le meilleur contenu possible font que, sur le coup, on n'y pense pas. C'est quand vous vous arrêtez que ça vous frappe.

En tant que chef de l'info, vous avez à connaître tous les détails de l'histoire, certains ne seront jamais publiés car c'est trop trash mais vous, vous les connaissez.

Il m'est arrivé régulièrement de devoir arrêter de lire des documents car je commençais à pleurer ou de rentrer très affecté par une affaire spécifique....

En plus de ses propres pensées, il faut aider les reporters qui, eux aussi, connaissent tous les détails mais en plus sont au contact des familles et amis des victimes ou même des auteurs. Ils reçoivent directement la violence, émotionnelle ou simplement celle du rejet (ça va jusqu'au tir de carabine quelquefois).

Généralement, c'est un métier que l'on fait 5-6 ans avant de passer à un environnement plus tranquille. Il faut être passionné car c'est très compliqué de pouvoir se protéger de cette violence.

Interview réalisée par Samuel

Petit lexique de la presse

*iconographe : l'iconographe est celui qui est chargé de trouver les photos ou images pour illustrer un journal.

**chemin de fer : c'est un document sur lequel on peut voir, page après page, l'organisation du journal dans son ensemble.

***une : c'est la première page d'un journal, sa "couverture".

LA SOLIDARITÉ EN QUESTION

Dans ce monde qui va très mal, avec le racisme qui détruit notre humanité, l'exploitation qui discrimine une partie de celles et ceux qui travaillent, la pauvreté qui augmente, les hommes ou femmes politiques qui ne proposent pas de vraies solutions, que pouvons-nous faire ?

RENFORCER LES SOLIDARITÉS PARTOUT OÙ NOUS LE POUVONS !

La rédaction

Les pièces jaunes,
le succès d'une opération caritative p.11

Réfugiés africains,
quel accueil ? p.12

L'aide humanitaire,
loi du tapage médiatique et loi
de proximité p.13

Contre le harcèlement scolaire,
vous n'êtes pas seuls ! p.15

LES PIÈCES JAUNES, LE SUCCÈS D'UNE OPÉRATION CARITATIVE

Avez-vous déjà vu, dans des magasins, près de la caisse, des petites boîtes en carton dans lesquelles on vous propose de mettre vos pièces jaunes ?

Cette campagne, organisée par la Fondation des Hôpitaux, se renouvelle chaque année depuis 1989 et sert à ramasser ces pièces pour financer des projets visant à "améliorer la vie quotidienne des enfants et des adolescents hospitalisés".

Une opération très efficace

Grace aux dons, 9500 projets ont été soutenus en faveur des enfants et des adolescents dans les hôpitaux : 4763 réalisations dans le cadre de développement d'activités, 1056 projets pour rapprocher les jeunes malades et leurs parents, 136 projets de prise en charge des adolescents, 2937 projets d'améliorations de l'accueil et du confort, 568 projets de prise en charge de la douleur et 31 projets programmes transitions "jeunes adultes".

Une opération qui a su s'adapter

Pendant la période de la pandémie de covid, l'opération a fait face à quelques difficultés, les magasins étant fermés et ne pouvant mettre des tirelires à disposition des donateurs. Elle a dû trouver une solution pour récolter des fonds afin d'aider les soignants et des patients.

Les donateurs avaient pour possibilités de faire un don en ligne sur le site de la Fondation des Hôpitaux, ils pouvaient faire un don par SMS au 92111 et 5 euros allaient être débités sur leur facture téléphonique, ils pouvaient faire un don par virement bancaire ou par chèque. Ils avaient aussi la possibilité de créer une cagnotte numérique. Toutes ces solutions ont été maintenues par la suite, puisque les gens payent de plus en plus leurs achats par carte bancaire et ont donc de moins en moins de pièces jaunes dans leur porte-monnaie.

David



L'AIDE HUMANITAIRE, LOI DU TAPAGE MÉDIATIQUE ET LOI DE PROXIMITÉ



Équipes de secours dans les ruines de Hatay en Turquie, le 9 février 2023 / Photo Foreign, Commonwealth & Development Office, via Wikimedia Commons

L'aide humanitaire confrontée aux réalités du terrain

Comme nous le savons bien, le 6 février 2023, un séisme de magnitude 7.8 a touché le sud de la Turquie et le nord de la Syrie faisant plus de 50 000 morts. A ce moment-là, nous nous étions interrogés sur les raisons pour lesquelles les secours arrivaient plus en Turquie qu'en Syrie. La guerre, la crainte que l'aide humanitaire soit détournée par le gouvernement en place, ont rendu particulièrement difficile la mise en place de l'aide humanitaire en Syrie. Cette aide donc, même si elle se veut sans discrimination aucune, ne peut échapper aux réalités du terrain.

Une couverture médiatique indispensable

Aujourd'hui cet évènement n'est plus d'actualité et a été recouvert par d'autres. Est-ce que le besoin d'aide humanitaire a baissé dans la région ? Vraisemblablement non*, mais les informations sur les "suites" du tremblement de terre sont passées sous les radars. Or, l'aide humanitaire, en particulier celle apportée par les ONG (Organisations non gouvernementales), a besoin que les évènements soient suffisamment médiatisés pour que les gens soient sensibilisés et aient envie de donner de l'argent. C'est ce que Bernard Kouchner, l'un des fondateurs de MSF (Médecins Sans Frontières) a théorisé dès les années 1970 et que l'on a pu appeler la "loi du tapage médiatique" : " Un drame dont on ne parle pas dans les médias est un drame qui, malheureusement, n'existe pas".

**En Syrie, ce sont 5,3 millions de personnes qui risquaient de se retrouver à la rue après le séisme. En Turquie, il y avait 105 000 blessés, et le 6 mars, France 24 alertait : "Les autorités estiment que 14 millions de personnes ont été affectées par le séisme, soit un sixième de la population turque. Parmi elles, 3,3 millions ont dû quitter les zones sinistrées, selon le président Recep Tayyip Erdogan. Près de 2 millions de personnes vivent actuellement sous des tentes ou dans des conteneurs".*

Un drame dont on ne parle pas dans les médias est un drame qui, malheureusement, n'existe pas". Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans Frontières



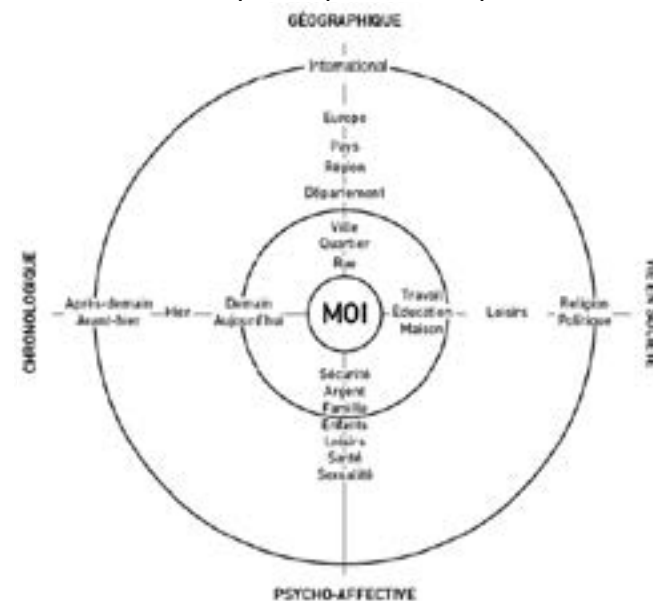
photo : Muhammad Hussein Veleyati

Aide humanitaire et loi de proximité

Mais la médiatisation des catastrophes naturelles ou des guerres obéit aussi à ce qu'on appelle, dans le milieu du journalisme, la "loi de proximité". En gros, cela signifie qu'on parlera de ces évènements s'ils sont proches de nous dans le temps et ensuite de moins en moins (comme nous l'avons vu pour le séisme en Turquie et Syrie), mais aussi qu'on en parlera plus s'ils se déroulent dans des pays proches de chez nous (ou s'ils touchent des populations qui nous "ressemblent"), que s'ils touchent des pays éloignés.

L'aide humanitaire, majoritairement occidentale et dépendante des médias comme nous l'avons dit, dépend par ricochet de cette loi de proximité. Elle devra donc déployer des efforts de communication considérables pour des causes "éloignées" qui ne font pas la une de nos journaux.

Petit schéma pour comprendre la loi de proximité



RÉFUGIÉS AFRICAINS, QUEL ACCUEIL ?



Clinton Chalokwu lors du rassemblement de soutien à son égard, le 4 mars 2023. Crédit : Jeannot Photos

Clinton Chalokwu, un jeune Nigérian est parti en Ukraine pour se former en tant que footballeur professionnel. A cause de la guerre, il a dû se réfugier en France en mars 2022.

Arrivé dans la Manche, une famille l'a accueilli et il a intégré un club de football local. Mais la préfecture a refusé de lui accorder un titre de séjour et il est désormais menacé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Contrairement aux Ukrainiens que la France a accueillis, Clinton Chalokwu n'a pas bénéficié de la "protection temporaire". Celle-ci permet de pouvoir rester 12 mois sur le territoire français, avec l'accès au travail, au logement et à une assistance sociale et médicale. Cette protection peut être renouvelée pendant 3 ans.

Le journal Le Monde nous cite les cas d'autres africains dont la situation, après avoir dû quitter l'Ukraine, n'est pas non plus simple.

Mohamed Zidane Diarrassouba, 17 ans, est originaire de Côte d'Ivoire. Lui aussi footballeur, réfugié à Caen, il joue dans un club amateur local, alors qu'il jouait en 1ère division en Ukraine. Son statut de mineur isolé l'a empêché de se rendre à Cannes où il avait été appelé par l'AS Cannes.

Hans Mayela 27 ans, congolais, était étudiant en médecine à Dnipro. Réfugié à Vannes avec sa compagne, il n'a pas obtenu le titre de séjour qui lui permettrait d'exercer à l'hôpital, même en ayant obtenu, grâce à des cours en ligne, le diplôme de son université ukrainienne.

Est-ce que ce monde est parfait ?

Clinton, Mohamed ou Hans sont tous les trois des victimes de la guerre en Ukraine, même s'ils ne sont pas ukrainiens. Pourtant, ils n'ont pas été accueillis comme les réfugiés ukrainiens.

Gabriel & Yaté

CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, VOUS N'ÊTES PAS SEULS !

Nous sommes trois élèves de 5e. Nous avons choisi de faire un article sur le harcèlement scolaire car nous voulons faire passer un message à ceux qui se font harceler afin qu'ils ne restent pas dans le silence.

Nous avons interviewé Madame Torres, responsable du dispositif PHARE au collège, afin de nous expliquer ses actions.

Voici l'interview que nous vous proposons de lire. Merci à Mme Torrès d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Nous espérons que cet article vous sera utile si vous êtes victime de harcèlement ou si vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui se fait harceler.

Khoumba, Zalira et Aliechati

Comment est-ce que vous savez si un de vos élèves se fait harceler ?

Nous observons chaque élève et nous notons lorsqu'un élève se sent mal, est triste, isolé, plus fatigué, a de moins bons résultats scolaires... tout signe qui peut nous alerter sur un état de mal être d'une personne.

Nous recueillons aussi les témoignages de manière confidentielle pour pouvoir agir.

Qu'est-ce que vous faites pour parler à la victime? (car on sait vous et moi que c'est très difficile de faire parler une personne qui se fait souvent harceler)

Nous sommes là pour écouter la victime à tout moment dans un cadre bienveillant et en toute confidentialité.

Qu'est-ce qui est mis en place pour la personne harcelée et pour la personne qui harcèle ?

Nous mettons en place, petit à petit, des séances de prévention pour chaque classe de chaque niveau tous les ans. Il y a également au sein du collège un relais d'écoute et de suivi qui est réalisé par les CPE et la vie scolaire ainsi que les services médico-sociaux (infirmerie, co-psy, assistante sociale...) et le groupedes E-Veilleurs.

L'objectif est de veiller au bien-être de tous.



Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

À l'école, elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc.). Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime.

Non au harcèlement,
Ministère de l'Éducation
et de la Jeunesse

Que faites-vous quand ce que vous avez mis en place ne fonctionne pas ?

Ça fonctionne toujours ! A plus ou moins brève échéance, mais on reste vigilants pour tous.

Pensez-vous que faire changer d'établissement un élève harceleur soit efficace ?

Nous pensons que ça n'est pas une solution efficace car cela ne fait que déplacer la situation dans un autre établissement, sans résoudre les problèmes de chacun.

Est-ce que la formation phare est obligatoire pour tous les professeurs ? Si non pourquoi ?

Pourquoi faites-vous partie du dispositif phare ?

Qu'est-ce qui vous intéresse au sujet du harcèlement ?

Il s'agit d'un dispositif national et académique qui se déploie ces dernières années, il est ouvert à tout personnel des établissements scolaires souhaitant contribuer au bien-être de tous de cette manière.

Quels conseils pouvez-vous donner si l'un de nos camarades se fait harceler ?

De parler. Parlez, on est là pour vous écouter et vous aider!

Pensez-vous qu'il y ait du harcèlement au collège Pailleron ?

Oui, ni plus ni moins que partout ailleurs.

C'est pour cela que les "E-Vailleurs", le groupe d'adultes référents du collège, sont au collège.

E-veillancement, Mme Torres pour les E-Vailleurs

Contre le harcèlement, les professeurs auxquels on peut s'adresser

Voici les adultes référents du collège, vous pouvez aussi les contacter par PCN en sélectionnant "E-Vailleurs" :

Mmes Benisti, Brouchon, Chesneau, Guediri, Gentes, Jonca, Lecointe, Marie, Rousseaux, Samali, Torres

Mm. Gamaury, Holzapfel, Taylor

